



Comité européen
des régions

Bulletin de la commission NAT

COVID-19 Confinement



Bienvenue dans la sixième édition du bulletin de la commission NAT!

Alors que les gens sont impatients de reprendre leur vie d'avant et que les mesures de confinement et restrictions sont progressivement levées, les gouvernements peinent toujours à trouver des solutions adéquates à l'ensemble des problèmes causés par l'apparition de la pandémie de COVID-19. En outre, on ne connaît pas encore l'ampleur des dommages subis. Toutefois, une chose est certaine: cette crise sanitaire a durablement marqué notre vie et notre société à plusieurs niveaux, et il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour parvenir à un retour à la normale.

D'après vos contributions sur le portail COVID-19 du Comité des régions, nous pouvons tous constater que des gouvernements locaux et régionaux actifs peuvent faire une réelle différence.

Merci de continuer à nous faire part de vos histoires à l'adresse: covid19@cor.europa.eu, et n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la commission NAT à l'adresse: nat@cor.europa.eu. Et surtout, prenez bien soin de vous!

Ulrika Landergren (SE/RE), présidente de la commission NAT

Paquet «Tourisme et transports»

Bonne nouvelle pour les secteurs du tourisme et des transports: la Commission européenne a présenté le 13 mai un ensemble d'orientations et de recommandations visant à aider les États membres à lever progressivement les restrictions en matière de voyages et à permettre aux entreprises du secteur touristique de rouvrir, après des mois de confinement, tout en respectant les précautions sanitaires nécessaires. Le paquet «Tourisme et transports» de la Commission comprend:

- une stratégie globale en vue d'une reprise en 2020 et au-delà;
- une approche commune pour le rétablissement de la liberté de circulation et la levée des restrictions aux frontières intérieures de l'UE, par étapes et de manière coordonnée;
- un cadre pour soutenir le rétablissement progressif des transports tout en assurant la sécurité des passagers et du personnel;
- une recommandation pour faire des bons à valoir sur les voyages une alternative intéressante aux remboursements en espèces;
- les critères applicables à la reprise progressive et en toute sécurité des activités touristiques ainsi qu'à l'élaboration de protocoles sanitaires pour les établissements d'hébergement tels que les hôtels.

Vous pouvez trouver de plus amples informations et un lien direct vers l'ensemble des documents à l'adresse: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_854

COVID-19: 117 millions d'EUR octroyés pour soutenir des projets relatifs aux traitements et aux outils de diagnostic au moyen de l'initiative en matière de médicaments innovants

La Commission a annoncé le 13 mai que huit projets de recherche à grande échelle, visant à élaborer des traitements et des outils de diagnostic de la COVID-19 ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à propositions accéléré lancé en mars par l'initiative en matière de médicaments innovants (IMI), partenariat public-privé de l'UE. Pour financer un plus grand nombre de propositions de haute qualité, la Commission a porté le montant de son engagement à 72 millions d'EUR (au lieu des 45 millions d'EUR prévus initialement) provenant du programme de l'UE pour la recherche et l'innovation, Horizon 2020. 45 millions d'EUR seront apportés par des entreprises du secteur pharmaceutique, les partenaires associés à l'IMI et d'autres organisations qui prennent part aux projets, ce qui porte l'investissement total à 117 millions d'EUR.

De plus amples informations et des liens sont disponibles à l'adresse:
https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_837

Livraison de masques aux États membres et au-delà

Après la livraison de masques de protection FFP2 à l'Espagne, à l'Italie et à la Croatie, des lots supplémentaires ont à présent été distribués à la Macédoine du Nord et au Monténégro par l'intermédiaire de rescEU, la toute première réserve européenne commune d'équipements médicaux pour venir en aide aux pays touchés par la pandémie de coronavirus. Avec ces premières livraisons, déjà 330 000 masques sont à présent livrés à l'Italie, à l'Espagne et à la Croatie. D'autres livraisons suivront.

Par ailleurs, un premier lot de 1,5 million de masques médicaux a été distribué à 17 États membres et au Royaume-Uni afin de protéger les professionnels de la santé contre le coronavirus. Des envois hebdomadaires supplémentaires de 1,5 million de masques seront effectués au cours des six prochaines semaines, dans le cadre d'un nouvel achat de 10 millions de masques financé par la Commission européenne, au moyen de l'instrument d'aide d'urgence.

La Roumanie et l'Allemagne sont les premiers États membres à accueillir sur leur sol la réserve rescEU et sont donc chargées de l'acquisition du matériel, tandis que la Commission finance 100 % des moyens tels que les équipements de protection individuelle.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/echo/news/coronavirus-resceu-masks-delivered-spain-italy-and-croatia_fr



Comité européen
des régions

Bulletin de la commission NAT

COVID-19 Confinement



Pour en savoir davantage sur la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes, vous pouvez consulter le site suivant: https://ec.europa.eu/echo/news/coronavirus-further-resceu-masks-delivered-north-macedonia-and-montenegro_fr

De plus amples informations sur l'allocation des fonds sont disponibles à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_20_819

Une aide supplémentaire aux réfugiés et aux migrants en Grèce

La Grèce reçoit un soutien supplémentaire après avoir activé le mécanisme de protection civile de l'Union en demandant des hébergements, des produits d'hygiène et du matériel médical, pour l'aider à protéger les réfugiés et les migrants contre le coronavirus.

En réponse à cette demande, la République tchèque, le Danemark, la France et les Pays-Bas ont mis à disposition des conteneurs aménagés permettant d'héberger et de soigner les réfugiés et les migrants. L'UE coordonnera et cofinancera la distribution de cette aide à la Grèce.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/echo/news/coronavirus-eu-channels-further-assistance-greece-protect-refugees-and-migrants_fr

Une députée française au Parlement européen propose de mettre en place une «pharmacie d'urgence européenne»

Selon un article publié par Politico, Nathalie Colin-Oesterlé, députée française au Parlement européen (PPE), a rédigé une résolution visant à lutter contre la pénurie de médicaments. Entre 2000 et 2018, la pénurie de certaines catégories de médicaments a été multipliée par 20, et cette situation est exacerbée par la crise en cours de la COVID-19. Dans la résolution, M^{me} Colin-Oesterlé propose plusieurs solutions, qui visent à faire de rescEU la pharmacie d'urgence de l'UE, à constituer une réserve des médicaments et des vaccins essentiels que les pays européens pourront utiliser en cas d'urgence, ou encore à rétablir les chaînes d'approvisionnement en médicaments essentiels au sein de l'UE. Selon M^{me} Colin-Oesterlé, le vote au sein de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire est prévu pour la fin juin.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: <https://pro.politico.eu/news/french-mep-proposes-eu-emergency-pharmacy-to-fight-drug-shortages-coronavirus>

Ce que nous devons retenir: il nous faut une unité d'urgence médicale européenne permanente

Dans un article paru sur Euractiv, Victor Negrescu, député roumain au Parlement européen (groupe S&D), indique que, si l'UE ne dispose pas de la base juridique ni des ressources nécessaires pour coordonner la lutte contre la pandémie, étant donné que les politiques de santé nationales demeurent une prérogative des États membres, ce sont les actes de solidarité et de générosité qui décrivent le mieux ce que représente l'UE, comme l'envoi de médecins et d'infirmières roumains en Italie pour prendre soin des patients italiens ou le transfert de citoyens italiens et français dans les hôpitaux allemands pour y être soignés. M. Negrescu explique qu'il est nécessaire de s'adapter à la situation nouvelle que connaît l'Europe et de créer des mécanismes permanents permettant d'intervenir rapidement. Pour cela, il suggère notamment aux institutions européennes d'établir une unité d'urgence médicale à l'échelle européenne, baptisée le Corps médical bleu de l'UE, qui peut être déployée rapidement en situation de crise ou d'urgence. Le mécanisme de réserve de RescEU pourrait fournir le matériel nécessaire. Par ailleurs, M. Negrescu estime que le mécanisme de coordination existant, à savoir le Centre de coordination de la réaction d'urgence de l'UE, ne répond pas aux besoins actuels et qu'il faudrait tendre vers un instrument de coordination permanent, souple et ayant un financement adéquat.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: <https://www.euractiv.com/section/coronavirus/opinion/lessons-learned-we-need-a-permanent-eu-medical-emergency-unit/>

L'alimentation à l'heure du confinement

Selon une nouvelle étude, les consommateurs achètent davantage de fruits et légumes frais et moins de plats préparés en période de confinement, adoptant ainsi une alimentation plus équilibrée. Pendant la pandémie, ils essaient de nouvelles recettes et utilisent davantage les restes, ce qui contribue à réduire le gaspillage alimentaire. Ce phénomène pourrait être lié à la crainte d'une pénurie alimentaire, étant donné que les consommateurs européens se sont trouvés face à des rayons vides dans les supermarchés en raison de perturbations d'approvisionnement pendant la pandémie. Vers la mi-mars, les pays de l'UE ont fermé les commerces non essentiels, tandis que les épiceries, les supermarchés et les pharmacies ont pu rester ouverts. Cela a eu des répercussions évidentes sur le volume des ventes du commerce de détail de différents canaux de distribution. En mars 2020, le commerce de détail de produits alimentaires (y compris les boissons et le tabac) a connu une croissance considérable par rapport aux taux de croissance moyens du mois de mars ces dix dernières années. Parmi les États membres, les augmentations les plus importantes ont été observées au Luxembourg (+20 %), en Irlande (+14 %) et en Belgique (+13 %).

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-eurostat-news/-/DDN-20200507-2?inheritRedirect=true&redirect=/eurostat/en/news/whats-new>



Comité européen
des régions

Bulletin de la commission NAT

COVID-19 Confinement



De plus amples informations sur les consommateurs sont disponibles à l'adresse suivante:
<https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-food/locked-down-shoppers-turn-to-vegetables-shun-ready-meals-idUSKBN22P17V>

Un peu de lumière au bout du tunnel

Le 14 mai, la Slovénie est devenue le premier État membre à déclarer officiellement la fin de son épidémie de COVID-19. Le pays a enregistré moins de sept nouveaux cas de COVID-19 par jour au cours des deux dernières semaines. Les citoyens slovènes devront toujours respecter des règles de base pour prévenir une éventuelle résurgence de l'infection, comme le port de masques à l'intérieur des espaces publics et l'adoption de la distanciation sociale. La semaine prochaine, certains élèves reprendront le chemin des classes et certains bars et restaurants seront autorisés à rouvrir.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: <https://www.euractiv.com/section/coronavirus/news/slovenia-calls-an-official-end-to-its-coronavirus-epidemic/>

Pour en savoir davantage sur les mesures prises par la Slovénie, vous pouvez consulter le site suivant:
<https://www.delo.si/novice/slovenija/pred-vrati-recesija-morda-tudi-depresija-308829.html>

Exemples provenant des régions par l'intermédiaire de la plateforme d'échange COVID-19 du CdR

De nombreuses contributions en provenance des régions européennes nous parviennent par l'intermédiaire de notre plateforme d'échange COVID-19, laquelle nous renseigne sur les mesures supplémentaires prises par les gouvernements locaux et régionaux en complément des efforts des États membres:

Mesures économiques dans la région de Madrid

La Région de Madrid a lancé un service de médiation pour les locataires touchés par la COVID-19. Le gouvernement de la Région de Madrid a mis en place une initiative pour aider les locataires à faire face à la situation économique actuelle due au coronavirus. Une étude sera ainsi effectuée dans les jours qui suivent pour identifier les locataires qui se trouvent dans une situation économique difficile. Une fois ce processus de sélection terminé, le gouvernement servira d'intermédiaire entre les locataires et les propriétaires, de manière à parvenir à un accord qui contente chaque partie. Le gouvernement de la Région de Madrid a adopté un plan d'aide financière pour les PME et les travailleurs indépendants, afin de les aider à faire face aux conséquences économiques de la crise. Ce plan dispose de 220 millions d'EUR, dont 68,2 millions d'EUR seront utilisés comme aide économique, tandis que le reste servira de financement par le biais d'avaux.



Bulletin de la commission NAT COVID-19 Confinement



La ville de Mosina demande aux entreprises ce dont elles ont besoin pour répondre à la crise

La ville de Mosina est bien consciente que la COVID-19 touche une grande partie de la population et s'avère être un défi pour tout le monde. Elle a ainsi mis en œuvre de nombreuses mesures visant à aider les entreprises et la population. Pour aider les entrepreneurs, la municipalité a mené une enquête auprès des entreprises privées et leur a proposé des allègements fiscaux, notamment des réductions d'impôts ou des reports de frais. Depuis le 30 mars, la municipalité offre un service aux personnes âgées avec l'aide de volontaires, en coopération avec la Caritas de l'Archidiocèse de Poznań et le Centre pour les initiatives des personnes âgées, afin d'aider celles-ci à faire leurs achats alimentaires et de médicaments, leur évitant ainsi de quitter leur domicile. Les habitants peuvent s'inscrire à ce service par téléphone.

Un exemple de coopération transfrontalière pendant la pandémie de COVID-19 entre la Basse-Silésie (Pologne) et l'État libre de Saxe (Allemagne)

Le 22 avril, 100 000 masques de protection contre le coronavirus sont arrivés en Basse-Silésie. Ces masques ont été donnés à la Basse-Silésie par sa région partenaire, l'État libre de Saxe en Allemagne; 50 000 d'entre eux sont des masques de protection FFP2, tandis que les 50 000 restants sont des masques chirurgicaux. Le gouvernement national polonais ayant récemment rendu le port d'un équipement de protection faciale obligatoire pour sortir de chez soi, l'aide de la Saxe a été très appréciée par le maréchal de Basse-Silésie, M. Cezary Przybylski.

Quelques jours plus tôt, la Saxe avait également livré 1 000 combinaisons de protection et 2 000 masques. Cette coopération entre la Saxe et la Basse-Silésie s'étend également aux tests de dépistage de la COVID-19, les laboratoires de Dresde testant parfois jusqu'à 200 échantillons provenant de Basse-Silésie chaque jour. Au 24 avril, plus de 3 000 échantillons médicaux prélevés sur des habitants polonais avaient été testés pour la COVID-19 en Allemagne.

Retrouvez d'autres récits sur la plateforme d'échange COVID-19:
<https://cor.europa.eu/fr/engage/Pages/covid19-exchangeplatform.aspx>

La COVID-19 dans certains pays partenaires

<https://cor.europa.eu/fr/our-work/Pages/civex-covid-19.aspx>: cette page, créée par la commission CIVEX du CdR, présente les mesures prises de lutte contre la COVID-19 ainsi que des informations associées issues de certains pays partenaires, sur la base des données fournies par les partenaires du CdR. Le Comité européen des régions échange régulièrement avec ses partenaires des pays de l'élargissement de l'UE, avec les pays partenaires d'Europe orientale, les pays partenaires méditerranéens ainsi qu'avec d'autres pays.



Comité européen
des régions

Bulletin de la
commission NAT
COVID-19 Confinement

